

Montréal, le 1er décembre 2020

Frantz Benjamin

Député de Viau
3333, Jarry Est, Bureau 202
Montréal, Québec H1Z 2E5

Objet : PAUPME / AERAM

Bonjour monsieur Benjamin,

Je suis le propriétaire d'un restaurant-bar dans votre comté, le **Zoé Fondues Karaoke & Cocktails**, situé au 3296 Jean-Talon Est à Montréal. Depuis plus de 21 ans, nous faisons ce qui nous tient à cœur... En fait, nous faisons... Car maintenant rien ne va plus.

Depuis 21 ans mon entreprise contribue à l'enrichissement collectif de la province. Juste en 2019, avec des ventes de 1,120 000\$, l'entreprise a contribué pour environ 100,000\$ en TVQ. Pour cette même année, les employés ont déclaré des salaires avoisinant un demi-million de dollars.

Je m'adresse à vous pour obtenir votre aide dans le dossier du programme d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUMPE) ainsi qu'avec le volet d'aide aux entreprises en région d'alerte maximale (AERAM). Le programme mis en place par le gouvernement provincial visant à payer 100% des frais fixes des entreprises jusqu'à concurrence de 15,000\$ mensuellement. 80% du prêt remboursé par le gouvernement.

Après avoir dépensé plusieurs milliers de dollars en frais comptable afin de soumettre la colossale demande de documentation, mon entreprise a essuyé un refus avec PME Mtl, la BDC, la EDC et la banque RBC.

Je trouve inapproprié de devoir faire une demande de crédit afin d'obtenir l'aide d'urgence promise en conférence de presse par notre premier ministre François Legault.

J'ai même proposé aux banquiers de fournir une garantie pour couvrir la balance du 20% du prêt restant. **Ce qui garantirait le prêt à 100%**. 20% moi et 80% le gouvernement. Ça ne passe pas. La seule façon c'est de passer par la demande de crédit.

Depuis le 26 septembre, à la suite de l'ordonnance de fermeture, mon entreprise n'a aucun revenu et n'a reçu aucune aide financière. Nous sommes fermés à 100%.

J'aimerais que vous me représentiez ainsi que tous les commerçants vivant la même situation afin de faire corriger cela. Nous sommes en situation d'urgence nécessitant des réactions rapides.

Le programme est déjà mis en place. Il faut juste qu'il devienne accessible directement sous la forme d'une subvention d'urgence. Pas sous la forme d'un prêt auquel sera accordé un pardon. Il en va de la survie de nos entreprises.

Je demeure à votre disposition pour toutes informations supplémentaires susceptibles de faire avancer le dossier.

Bien à vous,



Pascal Galante
Zoé Fondues Karaoké & Cocktails
3296 rue Jean-Talon Est
Montréal, Québec H2A 1W3
514-451-6055